



Association Cognaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
1, rue du port 16100 COGNAC
Agréé Jeunesse et Sports n°165252 / Affilié FFESSM n°0216074

- Réunion du Comité Directeur du 20 septembre 2005 -

Présents : Alain ARCHAMBAUD - Frédéric BONNAUD - François BOUDOT - Raymond BOURINET - Alain CREPEAU - Jean-Claude DUSSAUZE - Joëlle GUYOT - Jean-Marc JOSSE - Eric PANNAUD - Claude PONS - Bruno QUEROIS -

Excusés : Monique ARCHAMBAUD - Bernard DANDELOT - Michel GAILLARD -

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte rendu de la réunion du bureau du 01/06/05.
- 2- Reprise des entraînements.
- 3- Point sur les formations.
- 4- La trésorerie.
- 5- Les sorties.
- 6- Le forum.
- 7- Questions et infos diverses.

1- Validation du compte rendu de la dernière réunion.

La réunion commence par la lecture du compte rendu de la réunion du bureau du 01/06/05 ; le compte rendu est approuvé.

Une sortie sur le site « Sauerland » était envisagée, mais celle-ci se révèle impossible pour l'instant.

2- Reprise des entraînements.

Reprise des entraînements mardi 27 septembre à 20 h 30. Eric envoie un mail à tous les licenciés.

Une réunion préparatoire aux entraînements aura lieu le jeudi 22 septembre à 20 h 00, avec, au programme, une révision des connaissances aux gestes d'urgence et sécurité, dispensée par nos camarades pompiers.

3- Point sur les formations.

L'année 2005 est terminée, et voici l'heure du bilan :

Formation niveau I : 2 brevets niveau I sont obtenus sur 4 élèves, les 2 autres candidats n'ayant participé à aucune sortie.

Formation niveau II : Sur les 18 plongeurs niveau I au club, 10 ont passé la théorie, et 7 ont passé la pratique. Au final, 6 sont reçus, le dernier reste à confirmer le week-end prochain.

Formation niveau IV : Nos trois candidats sont reçus, ainsi que celui de Jonzac. La coutume est respectée, le major de la promo vient encore de l'ACERS.

Avec les 4 nouveaux initiateurs, le bilan des formations de l'année 2005 est donc très positif.

Une formation « initiateur » sera organisée par le CD 16 vers fin novembre, mais pas de formation niveau IV de prévu sur le département pour l'instant.

Un stage pédagogique a débuté en juin, avec pour objectif la présentation à l'examen MF1 en juin 2006.

Une formation trimix élémentaire a été organisée fin juin, mais la formation à la plongée souterraine est repoussée en raison de l'interdiction de plongée dans la Touvre actuellement.

4- La trésorerie.

Eric propose d'éclater le prix annuel de la cotisation avec la cotisation club, la licence fédérale et l'assurance car il faut savoir que le club gagne de moins en moins d'argent quand la part de la licence fédérale augmente.

Jean Claude propose de revoir le niveau de garantie, puisque la qualité de la couverture à prix constant a baissé ces dernières années. Suite à un débat, il est décidé de conserver le niveau « loisir 1 » de garantie pour cette année.

Les tarifs 2006 sont : Débutant : 130 €
 Plongeur et nageur : 100 €
 Cadre (directeur de plongée) : 50 €

Les nouveaux tarifs seront proposés à la prochaine assemblée générale, et pourront se présenter ainsi : Licence : 32 € + assurance 15,80 €
 et Cotisation débutant : 82,20 €
 Plongeur et nageur : 52,2 €
 Cadre (directeur de plongée) : 2,80 €

Avec ce principe, la cotisation augmentera avec celui de la licence ou de l'assurance.

Jean Claude continue pour la trésorerie en précisant que les sorties 2005 n'ont pas amené de perte.

Toutefois, l'équilibre financier n'est pas atteint avec les plongées techniques ou le solde est débiteur de 513 € (déficit coût moniteur), sachant que nous avons budgété 1500 € pour cette année.

Eric explique la difficulté récurrente d'encaisser les licences au 1^{er} octobre, car c'est à cette date que les cotisations club 2005 sont caduques. De plus le certificat médical n'est pas valable que 12 mois, et il est difficile à chaque entraînement de vérifier la validité de chaque certificat. Certains plongeurs s'entraînent entre le 1^{er} octobre et 21 décembre sans certificat.

5- Les sorties.

Sortie Arcachon : 18 personnes inscrites il y a quelques semaines, et maintenant 11 personnes (sauf le dimanche matin ou 12 personnes devraient être présentes).

Pas d'acompte de versé et il y a des désistements, d'où des problèmes de logement : Nous payons 4 mobil home dont 1 pour une seule personne. Cela est dommage.

Joëlle explique qu'il est très difficile d'encaisser les acomptes, de contacter les personnes pour une sortie pour fin septembre, alors que la piscine est fermée. Il serait peut être préférable de l'organiser début septembre.

6- Le forum.

La manifestation était organisée à l' « Espace 3000 ». Ce fut une réussite pour notre club qui a réussi à établir quelques contacts intéressants et être à l'honneur dans les journaux. Merci aux participants.

La ville de Cognac organisera une soirée de débriefing concernant la manifestation et Bruno y participera.

7- Questions et infos diverses.

Joëlle et Jean Claude vont étudier la possibilité de refaire une série de tee-shirt ou polo imprimé.

Bruno et Jean Claude participeront prochainement à une formation sur la comptabilité et les subventions des associations, organisée par la Maison des Associations de Cognac.

Pour le « téléthon », il y a un appel à projet. Rien n'est organisé à ce jour.

Bruno termine en précisant la date de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 25 novembre 2005 à 19 h 00, salle Remy Martin, place de Bône.

Une réunion du bureau préparatoire aura lieu prochainement.

Fin de la réunion à 22 h 45

Le Secrétaire,
François BOUDOT

Le Président,
Bruno QUEROIS